

# COLLECTIF

## « REFLEXION SECURITE P.L.U »

### D'APRES LA MUNICIPALITE

D'après la municipalité, un nouveau P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) est nécessaire en raison :

- de la baisse du nombre d'habitants,
- de l'augmentation des impôts lors du passage obligatoire dans la communauté de communes Moselle et Madon,
- du besoin d'enfants pour l'école.

Le 24 mai 2013, lors de la réunion publique, le maire promet verbalement :

- Un lotissement de 85 logements dans la zone de la Goulotte (derrière le clos Sylvestre)
- Pas de route devant ni derrière les maisons de la rue de la Source
- Pas de route entre les 17 et 23 de la rue de Pont Saint Vincent
- Pas d'entrée ni de sortie de lotissement route de Pont Saint Vincent
- Pas d'entrée ni de sortie au carrefour mairie/boulangerie/école/future maison du temps libre
- Une entrée et une sortie hypothétiques sur la route de Frolois face au chemin de Saint Thiébaud (rond point)
- Une prise en charge des raccordements intérieurs et extérieurs du lotissement par l'aménageur

#### CALENDRIER

- Durant le mois de juin, 4 dates sont prévues pour la rencontre avec le commissaire enquêteur
- Rendu du rapport du commissaire enquêteur dans un délai maximum d'un mois (fin juillet)
- Analyse municipale et réunion publique de présentation du projet définitif avant le vote par le conseil municipal (dates non définies)

**Ces promesses ne sont pas écrites dans le projet de P.L.U présenté à l'enquête publique.**

*« Le document voté par le Conseil municipal le 26 octobre 2012 est donc la version qui sera soumise à l'enquête publique. Il ne peut en être autrement... » Méréville Echos n° 149 – avril 2013.*

### NOUS SOMMES CONTRE CE P.L.U

- Aucun accès routier n'est défini pour entrer ou sortir de la zone à lotir
- Les coûts induits pour les habitants ne sont pas précisés (coût d'assainissement, raccordement voiries...)
- Le nombre de maisons promises par le maire (85 logements) lors de la réunion du 24 mai ne correspond pas au nombre de maisons dans le PLU (115 logements dans la zone de la Goulotte)
- Le nombre de voitures supplémentaires (230 voitures estimées) saturera la circulation du village dans des rues non conçues pour des flux si importants

**Nous sommes POUR l'arrivée de nouveaux habitants**

**Nous sommes contre le PLU tel que proposé à l'enquête publique**

**Nous demandons un P.L.U mené en toute concertation avec les habitants**

Si le P.L.U est voté par le conseil municipal, il s'appliquera intégralement.

Si vous êtes **CONTRE CE PROJET** et que vous souhaitez un nouveau P.L.U **avec plus de concertation** auprès des habitants, nous vous proposons une pétition à remplir, signer et déposer chez :

Anne Marie FOISELLE, 52 rue de Pont St Vincent ou Valérie DUPONT, 23 rue de Pont St Vincent.

*Veillez nous retourner votre pétition remplie **avant le 15 juin 2013**, elle sera remise au commissaire enquêteur*